

LE PRÉSIDENT

Madame la Présidente,

Vous avez été saisie le 21 janvier 2021 par la direction des projets de déconstruction et déchets d'EDF de son projet de réaliser une piscine d'entreposage de combustible usé dans l'enceinte du centre de retraitement Orano La Hague.

Ayant été contacté par les deux personnes mandatées par la Commission Nationale du Débat Public de leur mission dans la Manche, Marc Lefèvre, alors président du conseil départemental, les a rencontrées. A la suite de leur échange, il vous a adressé un courrier en date du 24 juin 2021 vous demandant d'aller au-delà de la simple et trop limitée concertation publique envisagée par la CNDP.

Votre réponse du 19 juillet 2021 ne peut en aucun cas être considérée comme pleinement satisfaisante.

En accueillant sur son territoire depuis la fin des années 1970 les réacteurs nucléaires de Flamanville, l'usine d'Orano et le centre d'enfouissement de l'Andra à Digulleville, la Manche a prouvé plus que n'importe quel autre territoire de France métropolitaine son attachement à la filière nucléaire et à l'indépendance énergétique de notre pays. Cela n'autorise pour autant pas à considérer notre département comme un territoire où la filière nucléaire pourrait se passer de l'avis de la population.

Vos deux garants, messieurs Pascal Brérat et Jean-Daniel Vazelle, ont souhaité me rencontrer. Nous avons donc convenu d'un rendez-vous, date sur leur proposition, le 22 novembre dernier. Ils m'informent, sans solliciter mon avis, qu'ils seront accompagnés de deux porteurs de projets, salariés d'EDF. Cela m'interpelle fortement sur l'idée qu'ils se feraient de l'indépendance de leur mission.

En outre, leur principal propos lors de cet échange a été de me convaincre du bien-fondé du projet d'EDF. J'ai par ailleurs appris que la concertation publique débutait le jour même, qu'aucun élu du conseil départemental n'avait été convié à la première réunion, et que les rencontres avec le public se déroulaient dans leur très grande majorité dans les jours qui précèdent Noël, une période au cours de laquelle, vous en conviendrez, les Français ont autre chose à l'esprit que de répondre à un questionnaire sur le nucléaire. Je regrette également la faible aire géographique retenue pour la consultation, cantonnée à un territoire où une très large proportion de la population travaille ou connaît quelqu'un qui travaille dans le nucléaire ou chez l'un de ses sous-traitants.


/...

Madame Chantal Jouanno  
Présidente de la commission nationale du débat public  
244 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Par la présente, je renouvelle avec force le souhait du conseil départemental de la Manche d'un vrai débat public, moins limité dans le temps et étendu à l'ensemble de notre territoire départemental. La concertation sur le plan national de gestion de matières et déchets radioactifs ne peut être brandie comme un bouclier permettant aux acteurs de la filière nucléaire de disposer du territoire national selon leurs besoins. Je constate d'ailleurs que dans ses avis émis à la suite du débat public sur le plan national de gestion de matières et déchets radioactifs, la commission que vous présidez écrit que les responsables du plan « devront, rapidement et de façon ouverte, poser les questions de savoir s'il convient de retenir un ou plusieurs sites, et de leur localisation, ces questions étant apparues dans le débat comme très sensibles au regard de leur dimension territoriale. Le public et les associations locales doivent y être associées dès la phase de recherche du/des sites afin de ne pas être mis devant le fait accompli ». Force est de constater que cela n'a pas été le cas dans la Manche. La décision semble prise avant le début de la consultation du public.

Ce projet de piscine d'entreposage engage l'ensemble de la population. Je compte d'ailleurs l'en informer par les moyens dont je peux disposer. Je le ferai d'autant plus que j'ai constaté une absence de communication d'EDF auprès du grand public sur cette concertation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mon respectueux dévouement.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end, followed by a smaller, more intricate flourish.

Jean Morin,  
Président du conseil départemental